Envoyé en préfecture le 10/02/2025
Reçu en préfecture le 10/02/2025
Publié le 12/02/2025
ID : 038-213804552-20250207-DEL2025_002-DE

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Conseil municipal – 07.02.2025

Exercice 2025

Envoyé en préfecture le 10/02/2025
Reçu en préfecture le 10/02/2025
Publié le 12/02/2025
ID : 038-213804552-20250207-DEL2025_002-DE

L'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le débat d'orientation budgétaire s'effectue sur la base d'un rapport précisant les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, l'évolution des taux de fiscalité locale ainsi que la structure et la gestion de la dette. Depuis la Loi de programmation des finances publiques 2018 - 2022, il est nécessaire de faire figurer les objectifs d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et du besoin de financement de la collectivité.

Le DOB participe à l'information des élus et favorise la démocratie participative des assemblées délibérantes en facilitant les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière d'une collectivité préalablement au vote du budget primitif.

Envoyé en préfecture le 10/02/2025
Reçu en préfecture le 10/02/2025
Publié le 12/02/2025
ID : 038-213804552-20250207-DEL2025_002-DE

PARTIE I
LE CONTEXTE DE LA PREPARATION BUDGETAIRE

Envoyé en préfecture le 10/02/2025
Reçu en préfecture le 10/02/2025
Publié le 12/02/2025
ID : 038-213804552-20250207-DEL2025_002-DE

- Cette année encore, le contexte mondial reste complexe et très incertain en raison des principaux conflits armés en cours. Le dérèglement climatique, quant à lui, met de plus en plus à l'épreuve les habitants et les institutions, avec des défis quotidiens que notre équipe municipale s'efforce de relever.
- De plus, le contexte français est particulièrement inédit cette année avec la dissolution de l'Assemblée nationale en juin dernier et la formation d'un nouveau gouvernement seulement en septembre. La Loi de finances 2025, présentée par le gouvernement début octobre, visait à réduire le déficit public à 5,5 % du PIB (Produit Intérieur Brut). Pour atteindre cet objectif, des économies de 60 milliards d'euros étaient prévues, touchant les dépenses de l'État, des entreprises, des particuliers et des collectivités locales.
- La censure, par les députés, du projet de budget 2025, le 4 décembre, a replongé le pays dans une période d'incertitudes. Alors que de nombreux travaux reprenaient, après une longue pause de près de quatre mois liée à la dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République, cette censure provoque un nouveau coup d'arrêt, dont l'issue est encore incertaine.
- Le gouvernement démissionnaire a présenté un projet de loi spéciale pour pallier l'absence de PLF et devant l'impossibilité de voter un budget avant le 1er janvier. Un décret du 31/12/2024 publié au J.O reconduit pour 2025 les crédits ouverts en 2024. Ce texte permet de poursuivre l'exécution des services publics » en attendant le vote du projet de loi de finances (PLF)2025 dont l'adoption est espérée mi-février.
- Le manque de majorité absolue à l'Assemblée nationale et les équilibres politiques qui en résultent rendent l'issue des mesures de la loi de Finances très incertaine, **compliquant ainsi les projections budgétaires.**
- Pour la commune de Saint-Savin, l'enjeu principal est de maintenir, un niveau de service public de qualité et un niveau d'investissement significatif, malgré des ressources de plus en plus contraintes. Les orientations budgétaires présentées dans ce rapport reflètent cette ambition.

Envoyé en préfecture le 10/02/2025
Reçu en préfecture le 10/02/2025
Publié le 12/02/2025
ID : 038-213804552-20250207-DEL2025_002-DE

1. LE CONTEXTE ECONOMIQUE :

Le contexte socio-économique mondial

- **La croissance mondiale**

En 2025, la croissance économique mondiale est prévue à environ 3,2% toujours portée par la dynamique des économies des pays émergents. Cette prévision est cependant très incertaine, du fait des tensions commerciales croissantes, des mesures de protectionnisme du marché américain et de la concurrence agressive de la Chine sur le marché européen et des incertitudes géopolitiques liées notamment aux différents conflits en cours.

- **L'inflation au niveau mondial**

L'inflation reste une question centrale pour la plupart des économies mondiales. Après avoir atteint un sommet de 7,5 % en début d'année, le taux d'inflation mondial est redescendu à 6,4 % en octobre 2024. Les prix de l'énergie et des denrées alimentaires continuent de peser lourdement sur l'inflation, malgré des tentatives d'apaisement par des ajustements de politique monétaire.
En 2025, l'inflation mondiale est prévue à 4,4%, mais, tout comme la croissance économique, elle est tributaire de la situation géopolitique qui demeure instable.

Envoyé en préfecture le 10/02/2025
Reçu en préfecture le 10/02/2025
Publié le 12/02/2025
ID : 038-213804552-20250207-DEL2025_002-DE

- **Le contexte économique national**

L'INSEE prévoit une croissance revue à 0,9% pour la France en 2025 avec une croissance du PIB (1%) toujours faible, mais supérieure à la moyenne européenne (0,8%), qui se maintiendrait par la consommation des ménages et une inflation dont la tendance est à la baisse (1,8% contre 2,1% en 2024) et un déficit public à 5,4%.

Cependant, la forte politique d'austérité budgétaire annoncée par le Gouvernement pèsera sur les finances locales : réforme possible de la DGF, renforcement de la péréquation, contribution des collectivités au redressement des finances publiques, augmentation des cotisations retraite employeur...

Enfin, l'instabilité politique fait peser un risque fort sur le calendrier et la mise en œuvre du Projet de loi de Finances 2025 et peut avoir un impact sur la croissance, la consommation et l'investissement.

- **L'inflation en France**

En 2025, l'INSEE prévoit un niveau d'inflation à 1,8%

Envoyé en préfecture le 10/02/2025
Reçu en préfecture le 10/02/2025
Publié le 12/02/2025
ID : 038-213804552-20250207-DEL2025_002-DE

- **La dette publique en France**

En 2024, la dette publique de la France est estimée à environ 112 % du PIB, soit environ 3 228 milliards€.

Pour 2025, les perspectives indiquent une stabilisation de la dette publique autour de 110 % du PIB. Une commission d'enquête Parlementaire devrait être convoquée pour comprendre cette brusque dégradation des finances publiques.

Envoyé en préfecture le 10/02/2025
Reçu en préfecture le 10/02/2025
Publié le 12/02/2025
ID : 038-213804552-20250207-DEL2025_002-DE

PARTIE II
ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025 ET MISE EN PERSPECTIVE

Envoyé en préfecture le 10/02/2025
Reçu en préfecture le 10/02/2025
Publié le 12/02/2025
ID : 038-213804552-20250207-DEL2025_002-DE

1. CONTEXTE DE LA PREPARATION BUDGETAIRE 2025 :

LES ENJEUX DES COLLECTIVITÉS EN 2025

Le retard pris dans l'élaboration du calendrier budgétaire national ne permet pas de définir les effets du projet de loi de finances pour les collectivités.

La CAPI sera certainement concernée par la possible contribution au redressement des finances publiques des collectivités qui dépassent 40 millions d'euros de dépenses réelles de fonctionnement. Pour autant, **la commune de Saint-Savin** devrait être assurée de percevoir les mêmes montants de dotations de la CAPI, conformément au pacte fiscal et financier 2024 - 2026.

Concernant le budget RH, aucune mesure n'est actuellement annoncée pouvant affecter les salaires, sinon une incertaine revalorisation du SMIC. En revanche, le PLF de la sécurité sociale envisage une augmentation de la cotisation des employeurs publics à la CNRACL de 4% (caisse de retraite des fonctionnaires titulaires) et une hausse de 1% des cotisations URSSAF.

La préparation budgétaire 2025 découle de ce contexte. Le budget primitif 2025 a été construit sur une hypothèse d'inflation de 2 % telle que prévue par le Gouvernement.

Dans un contexte complexe, la Municipalité poursuit ses engagements en investissement pour permettre le développement de ses équipements, son embellissement nécessaire et raisonné en recherchant les subventions.
Par ailleurs, la commune poursuit sa stratégie de rigueur et priorise ses actions tout en veillant à proposer des services de qualité.

Envoyé en préfecture le 10/02/2025
Reçu en préfecture le 10/02/2025
Publié le 12/02/2025
ID : 038-213804552-20250207-DEL2025_002-DE

2. CADRE D'EVOLUTION DES DEPENSES RETENU EN 2025:

ELEMENTS PRIS EN COMPTE

Pour mémoire, la commune doit faire face à :

➢ La contribution au FPIC (depuis 2021) :
- ✓ Une dépense de 37 102€ pour 2024
- ✓ Une dépense estimée de 50 000€ pour 2025

➢ La pénalité de la loi SRU :
- ✓ Une dépense de 62 318.28€ pour 2024
- ✓ Une dépense estimée de 70 000€ pour 2025

➢ Aux conséquences de l'inflation sur les charges de fonctionnement courantes

➢ A la hausse de la masse salariale en application des mesures prises par l'Etat

Envoyé en préfecture le 10/02/2025
Reçu en préfecture le 10/02/2025
Publié le 12/02/2025
ID : 038-213804552-20250207-DEL2025_002-DE

3. LES ENJEUX EN 2025 :

Le contexte politique et économique est tendu est incertain au niveau national avec un budget de l'état non voté ce qui ne permet pas aux communes de se projeter.

Il faut continuer de tenir compte des variations de prix dans de nombreux domaines :

- Des hausses des matières premières, fournitures, des coûts de construction, des contrats de maintenance et des prestations de service.
- Une baisse annoncée pour les coûts de l'énergie: gaz et électricité

Pour rappel, nous sommes membres du groupement de commandes relatif aux fournitures d'électricité et de gaz par le biais du TE38, ce qui nous permet de bénéficier de prix d'achat garanti.

Tenir compte également des nouveaux éléments :

- Evolution des dépenses obligatoires : la hausse du coût des assurances.
- Evolution des charges de personnel : avec une éventuelle revalorisation du SMIC, une hausse de 4 points des cotisations des retraites, + 1% cotisation URSSAF.
- Ralentissement de l'évolution des recettes fiscales avec une revalorisation des bases foncières par l'Etat d'environ 1,7%.
- Baisse des DMTO (droits de mutation à titre onéreux) influencés par les conditions d'évolution des ventes dans l'immobilier qui continue de baisser depuis 2023, en lien avec la remontée des taux d'intérêt et le durcissement des conditions d'emprunt.
- Baisse des recettes perçues par la société XELLA sur les cubatures de sable de la carrière.

Envoyé en préfecture le 10/02/2025
Reçu en préfecture le 10/02/2025
Publié le 12/02/2025
ID : 038-213804552-20250207-DEL2025_002-DE

SYNTHESE ET RATIOS DE GESTION - COMMUNE DE SAINT-SAVIN :

Chaîne de l'épargne	CA 2024	BP 2024	BP 2025
Produits fonctionnement courant	3 244 108	3 167 649	3 204 760
- Charges fonctionnement courant	2 485 750	2 752 754	2 795 624
= Epargne de gestion	758 358	414 895	409 136
- Capital de la Dette	274 305	274 310	258 530
= Epargne nette (CAF Nette)	484 053	140 585	150 606

➢ **Les constats :**

- Les produits de la fiscalité permettent de maintenir un résultat en adéquation avec un niveau de fonctionnement minimum nécessaire pour une commune de cette strate.
- Des efforts rigoureux de maitrise des coûts sont réalisés et portent leurs fruits en matière de commande de consommables : papier, fourniture, produits d'entretien etc…
- Des optimisations en matière de moyens généraux, d'organisations de services : négociations lors des achats, achat en grande quantité, gestion des fluides avec paramétrage de la gestion du chauffage (CADOE, SIEMENS).
- Nous sommes en contrainte vis-à-vis des augmentations des contrats d'assurances, des contrats de maintenance et de prestations de service.

Envoyé en préfecture le 10/02/2025
Reçu en préfecture le 10/02/2025
Publié le 12/02/2025
ID : 038-213804552-20250207-DEL2025_002-DE

PARTIE III
FONCTIONNEMENT

Envoyé en préfecture le 10/02/2025
Reçu en préfecture le 10/02/2025
Publié le 12/02/2025
ID : 038-213804552-20250207-DEL2025_002-DE

1. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les produits de la fiscalité:

Revalorisation forfaitaire nationale des valeurs locatives:
Depuis 2018, elle est déterminée par la loi de finances par le biais d'un coefficient d'actualisation des bases d'imposition.
En 2025, les bases de la Taxe Foncière augmenteront de 1,7%, augmentation donnée par l'Etat.

Le Gouvernement a revalorisé les bases locatives cadastrales qui sont des éléments importants pour le calcul de la Taxe Foncière afin de faire face à l'inflation.

Les taux d'imposition seront inchangés en 2025

Taux 2024 :

Taxe d'habitation	7.63%
Foncier Bâti soit 18.76% taux communal et 15.90% taux départemental	34.66%
Foncier non Bâti	53.14%

Taux 2025 :

Taxe d'habitation	7.63%
Foncier Bâti soit 18.76% taux communal et 15.90% taux départemental	34.66%
Foncier non Bâti	53.14%

Dotations d'Etat (DGF)

Envoyé en préfecture le 10/02/2025
Reçu en préfecture le 10/02/2025
Publié le 12/02/2025
ID : 038-213804552-20250207-DEL2025_002-DE

Pour Saint-Savin, la DGF a baissé d'environ 20% en 6 ans et en 2024 cette dernière équivaut à 32.60€/habitant, elle devrait rester stable en 2025.

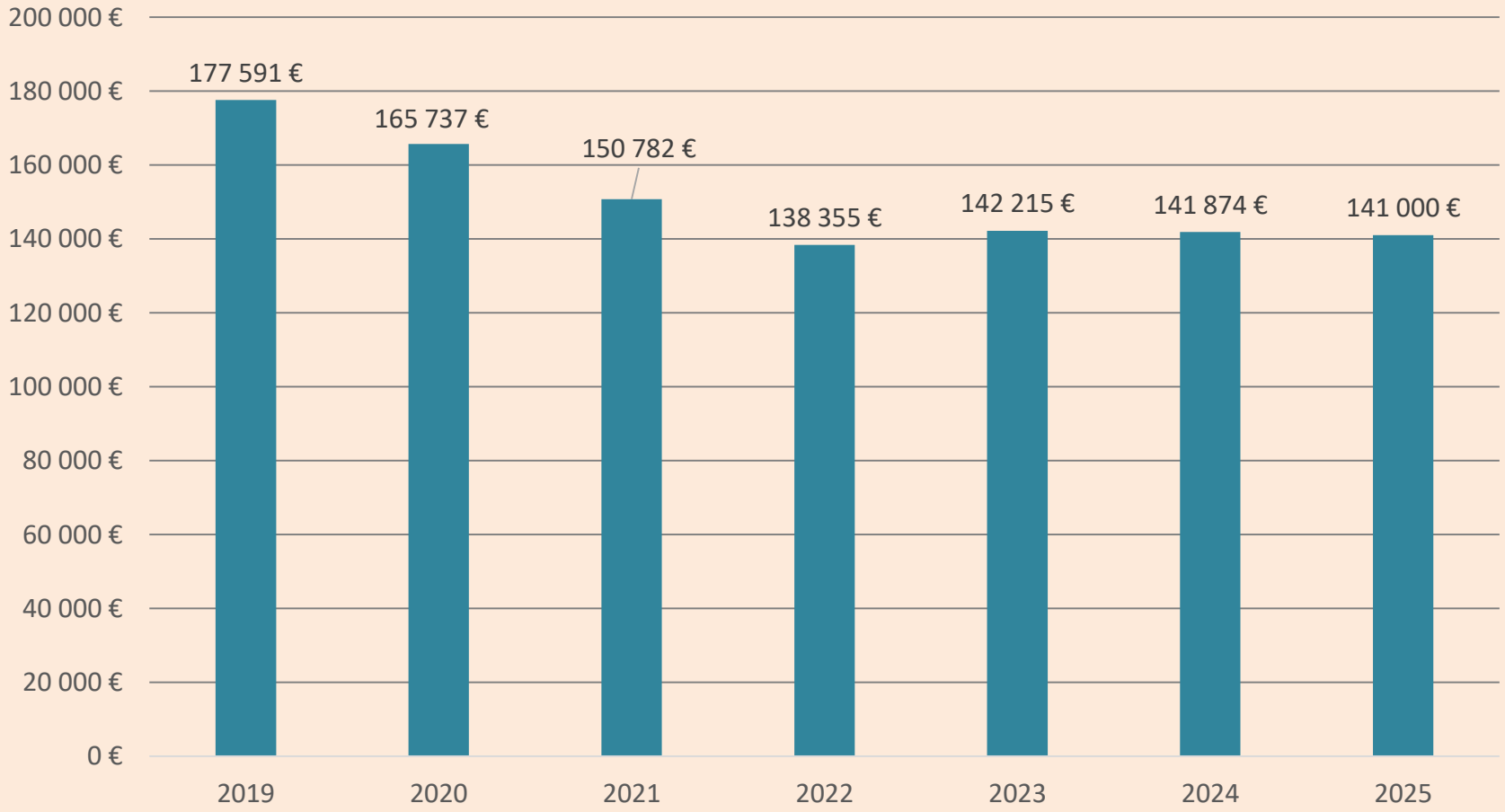

EVOLUTION DE LA DGF - COMMUNE DE SAINT-SAVIN

Envoyé en préfecture le 10/02/2025
Reçu en préfecture le 10/02/2025
Publié le 12/02/2025
ID : 038-213804552-20250207-DEL2025_002-DE

Les dotations de la CAPI restent stables pour 2025

(DONNEES du Plan fiscal et financier 2024-2026).

Dotation de solidarité communautaire

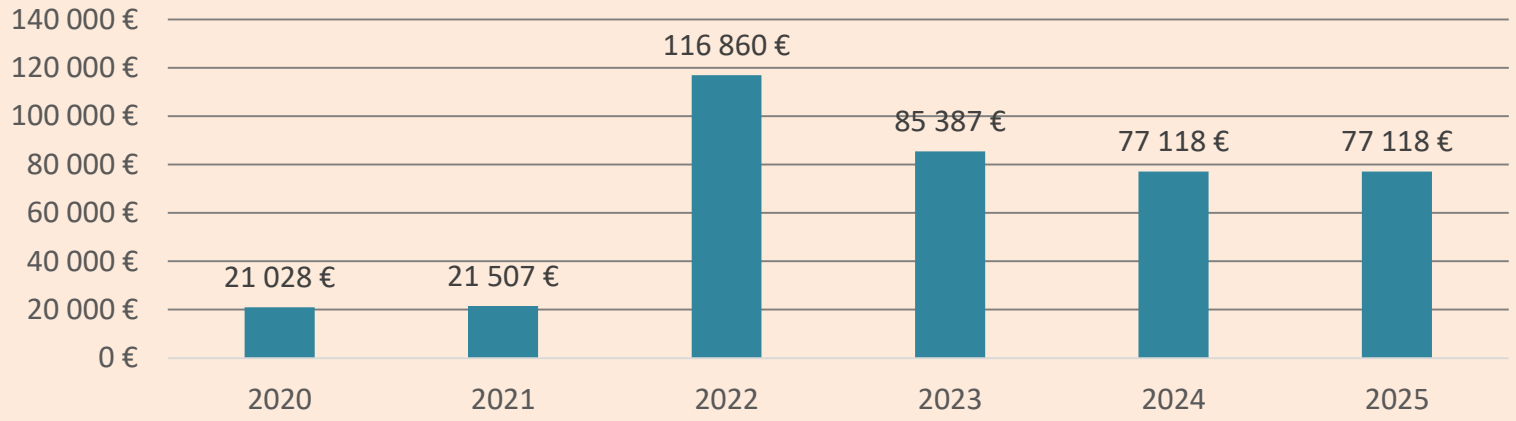

L'attribution de compensation

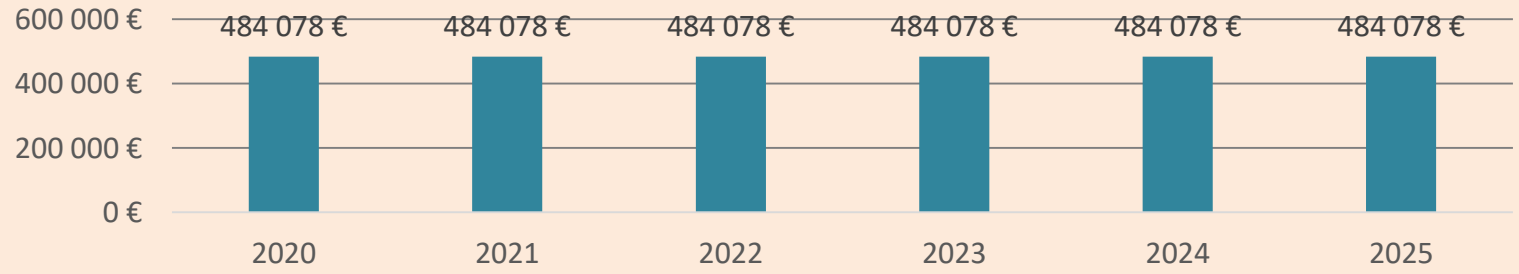

Envoyé en préfecture le 10/02/2025
Reçu en préfecture le 10/02/2025
Publié le 12/02/2025
ID : 038-213804552-20250207-DEL2025_002-DE

Les produits de services et de gestion au niveau communal

Le niveau de ces recettes devrait être le même qu'en 2024; il s'agit essentiellement des redevances périscolaires et les diverses locations (salles, baux ruraux, bâtiments) restent stables. La location de parcelles pour l'exploitation de la centrale photovoltaïque flottante complète les recettes.

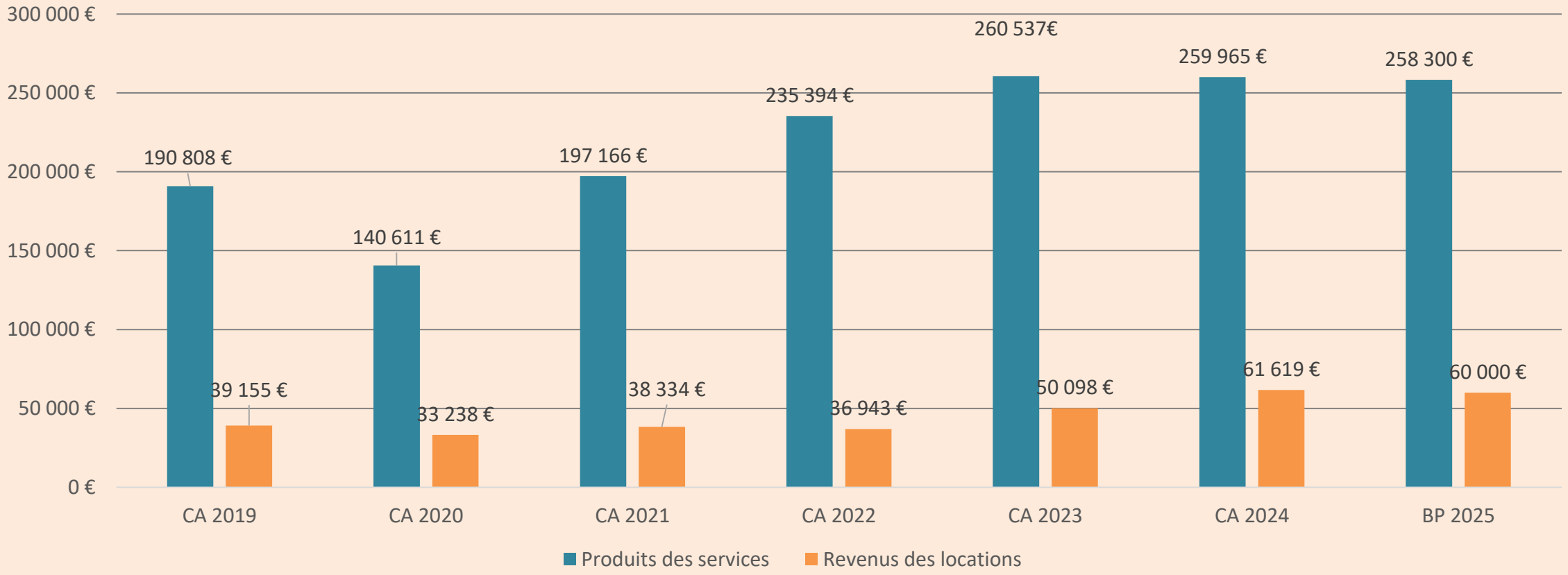

Envoyé en préfecture le 10/02/2025
Reçu en préfecture le 10/02/2025
Publié le 12/02/2025
ID : 038-213804552-20250207-DEL2025_002-DE

Evolution des recettes réelles de fonctionnement :

Exercices	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025
Recettes réelles de fonctionnement en euros	2 601 312€	2 607 495€	2 856 260 €	3 240 424 €	3 244 108.63€	3 204 760,38€
Variation en %	/	+ 0,24 %	+ 9.54 %	+13.45 %	0.11 %	- 1.21%

Envoyé en préfecture le 10/02/2025
Reçu en préfecture le 10/02/2025
Publié le 12/02/2025
ID : 038-213804552-20250207-DEL2025_002-DE

Charges à caractère général (Chapitre CH011)

Exercices	CA 2024	BP 2024	BP 2025
Montant en euros	852 468€	992 718€	1 036 215€
Variation			+ 4.38%

Le budget 2025 a été construit en tenant compte de l'inflation, de l'augmentation des contrats d'assurances, des contrats de maintenance, prestations de service, travaux en régie et l'intégration du centre de loisirs dans le budget communal

Charges de personnel (Chapitre CH012)

Exercices	CA 2024	BP 2024	BP 2025
Montant en euros	1 260 855€	1 380 000 €	1 392 000 €
Variation			+ 0.87%

La masse salariale absorbe notamment l'ensemble des mesures prises par l'état depuis 2020 :

- Revalorisation du point d'indice, de la revalorisation du SMIC, glissement vieillesse technicité – GVT (échelons, avancements de grade…)
- La hausse du coût des charges et des assurances du personnel.
- Recrutement d'un agent polyvalent des services techniques afin de renforcer l'équipe: + 35 000€
- Reconduction de l'ex-emploi aidé aux services techniquessur une année complète en contrat classique : + 28 000€
- Le chômage d'un agent périscolaire licencié: + 10 710€
- Participation de l'employeur à la prévoyance
- Hausse de 4 points du taux de la CNRACL et de 1% des cotisations URSSAF

Envoyé en préfecture le 10/02/2025
Reçu en préfecture le 10/02/2025
Publié le 12/02/2025
ID : 038-213804552-20250207-DEL2025_002-DE

FPIC : Fond national de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales

La disparition progressive de l'avantage octroyé aux anciens SAN constitue un manque à gagner à l'échelle du territoire de la CAPI depuis 2021. Cette nouvelle donnée a un impact direct sur notre commune. L'impact pour la commune de Saint-Savin est une dépense de 37 102€ pour 2024, **soit un manque à gagner de 200 148€ entre 2020 et 2024.**

Pénalité loi SRU : Dépense supplémentaire (2023-2025 pénalité triennale) de 180K€.

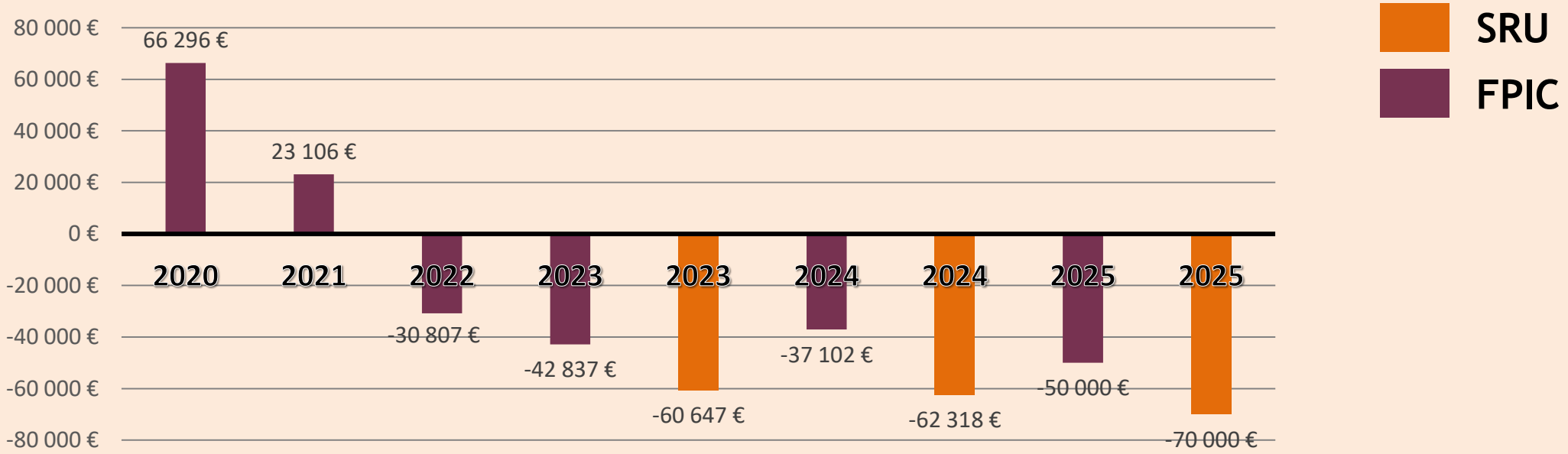

Envoyé en préfecture le 10/02/2025
Reçu en préfecture le 10/02/2025
Publié le 12/02/2025
ID : 038-213804552-20250207-DEL2025_002-DE

FONCTIONNEMENT 2025

DEPENSES		
11	Charges à caractère général	1 036 215.38€
12	Charges du personnel	1 392 000€
65	Autres charges gestion courante	175 772€
66	Charges financières	66 636.02€
67	Charges exceptionnelles	5 000€
014	FPIC SRU	120 000€
	Opérations réelles	2 795 624€
6811 (042)	Amortis. Subv équipt opération d'ordre	210 000€
TOTAL		**3 005 624€**

RECETTES		
70	Produits des services, du domaine	258 300€
73	Impôts et taxes	675 692.59€
731	Fiscalité locale	1 871 716.78€
74	Dotations et participations	331 551€
75	Autres produits de gestion courante	62 000€
76	Produits financiers	0 €
77	Produits exceptionnels	5 000€
013	Atténuations de charges	500€
	Opérations réelles	3 204 760.37
042	Travaux régie	20 000€
TOTAL		**3 224 760€**

Soit un excédent prévisionnel au 31/12/2025 de **219 136 €**

Envoyé en préfecture le 10/02/2025
Reçu en préfecture le 10/02/2025
Publié le 12/02/2025
ID : 038-213804552-20250207-DEL2025_002-DE

INVESTISSEMENT

Approche des dépenses d'investissement 2025

Envoyé en préfecture le 10/02/2025
Reçu en préfecture le 10/02/2025
Publié le 12/02/2025
ID : 038-213804552-20250207-DEL2025_002-DE

Les restes à réaliser de 2024 s'élèvent à **611 013,75€**

DENOMINATION PROJETS	MONTANT €
Finalisation des TRAVAUX de réhabilitation salle Henri Coppard (mobiliers) + étude conception PROJET Centrale panneaux photovoltaïques sur toiture	**293 200€**
MATERIELS	**208 565 €**
Matériels services techniques, renouvellement véhicules, équipements techniques Autres matériels	149 200€
Divers mobiliers, informatique, matériels écoles - périscolaires	59 365€
BÂTIMENTS COMMUNAUX	**1 129 263€**
ENTRETIEN Bâtiments - Travaux bâtiments - PATRIMOINE	91 000 €
PROJET Rénovation – Mise en accessibilité du château de Demptézieu	76 420 €
PROJET Rénovation des vestiaires rugby	495 000 €
GESTION des Cimetières (reprises de concessions, extension colombariums)	16 563 €
Etude de faisabilité Extension / Réhabilitation école maternelle du Bourg	8 580 €
Etude de faisabilité Rénovation du Moulin de l'étang	20 000 €
Sécurisation clocher et réfection toiture de l'église Bourg	350 000€
Installation d'un bloc vestiaires modulable 3ème terrain	71 700 €

Approche des dépenses d'investissement 2025

Suite **INVESTISSEMENTS 2025 :**

Envoyé en préfecture le 10/02/2025
Reçu en préfecture le 10/02/2025
Publié le 12/02/2025
ID : 038-213804552-20250207-DEL2025_002-DE

DENOMINATION PROJETS	MONTANT €
VOIRIES	**646 026 €**
Fonds de concours CAPI (Travaux Grande-Charrière – Entrée du village/ RD 143)	68 256 €
PROJET Sécurisation Panneaux passages piétons clignotants vers boulangerie RD 522 et Flosailles	14 000 €
PROJET Sécurisation: aménagement passage piétons surélevé secteur *La Gare*	En cours étude (Département)
PROJET Aménagement sécurité Mollard/Demptézieu	28 000 €
PROJET Aménagement chemin des Mûriers	20 000 €
ENTRETIEN – Rénovation chemins ruraux	50 000 €
ENTRETIEN – Rénovation voiries communales	50 000 €
PROJET Vidéoprotection – 1ère phase	295 770 €
PROJET Travaux eaux pluviales Montée du Rivier	120 000 €
DIVERS	
Matériels illuminations	5 000 €
Travaux régie	20 000 €
PLU	11 331 €
Divers remboursement (taxe aménagement)	1 000 €
Acquisitions foncières	2 000 €

PROGRAMME Annuel d'investissements 2025

Envoyé en préfecture le 10/02/2025
Reçu en préfecture le 10/02/2025
Publié le 12/02/2025
ID : 038-213804552-20250207-DEL2025_002-DE

Virement de la section de fonctionnement 2024		2 738 107.32€
RECETTES	CA 2024	BP 2025
FCTVA	65 947,26 €	157 582.99€
Taxe aménagement	58 980,22 €	50 000€
Subventions	847 943,92 €	654 216€
Opérations pour ordre (amortissements)	191 361,00 €	210 000€
Affectation résultat	1 140 000,00 €	
Vente tracteur	98 725,00 €	
Autres	2 395,62 €	
TOTAL RECETTES	**2 405 353,02 €**	3 809 906.31€
DEPENSES	CA 2024	BP 2025
Investissement	2 431 608,34 €	2 295 384,50 €
Remboursement annuités Emprunts	274 305,06 €	258 530 €
RAR 2024		611 013,75 €
autres (taxe aménagement)		1 000 €
Opérations d'ordre	51 216,97 €	20 000 €
TOTAL DEPENSES	**2 757 130,37 €**	**3 185 928,25 €**
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	**- 351 777,50 €**	**- 623 978,06 €**

Envoyé en préfecture le 10/02/2025
Reçu en préfecture le 10/02/2025
Publié le 12/02/2025
ID : 038-213804552-20250207-DEL2025_002-DE

Capacite de financement

Le besoin ou la capacité de financement se mesure en section d'investissement.
Il est égal au solde des dépenses d'investissement hors dette par rapport aux recettes d'investissement (y compris capacité d'autofinancement mais hors emprunt) réalisées au cours de l'exercice.

Si ce solde est négatif on parle de besoin de financement devant être couvert par l'emprunt et si, à l'inverse, il est positif, il s'agit d'une capacité de financement affectée au remboursement anticipé de la dette ou au fond de roulement.

Concernant le Budget Prévisionnel 2025:
Il apparait donc un besoin de financement de **1 835 599, 26€** qui sera alors **couvert par notre excédent de fonctionnement** cumulé 2024 de **2 738 107,32€** .

Envoyé en préfecture le 10/02/2025
Reçu en préfecture le 10/02/2025
Publié le 12/02/2025
ID : 038-213804552-20250207-DEL2025_002-DE

STRUCTURE ET GESTION DE LA DETTE

Envoyé en préfecture le 10/02/2025
Reçu en préfecture le 10/02/2025
Publié le 12/02/2025
ID : 038-213804552-20250207-DEL2025_002-DE

Evolution prévisionnelle de l'encours de dette

L'encours de la dette qui regroupe la totalité des emprunts depuis l'an 2000 s'élève à 2 713 118.61€.

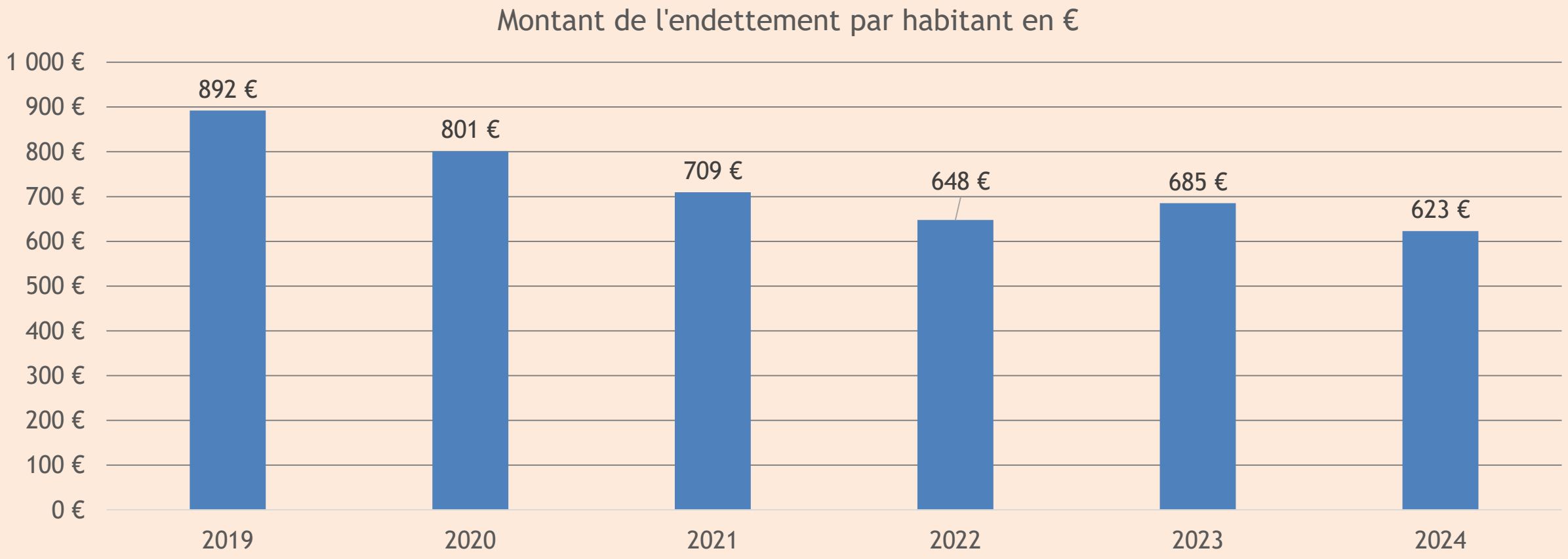

Envoyé en préfecture le 10/02/2025
Reçu en préfecture le 10/02/2025
Publié le 12/02/2025
ID : 038-213804552-20250207-DEL2025_002-DE

Structure de la dette

Matrice de risque charte de bonne conduite

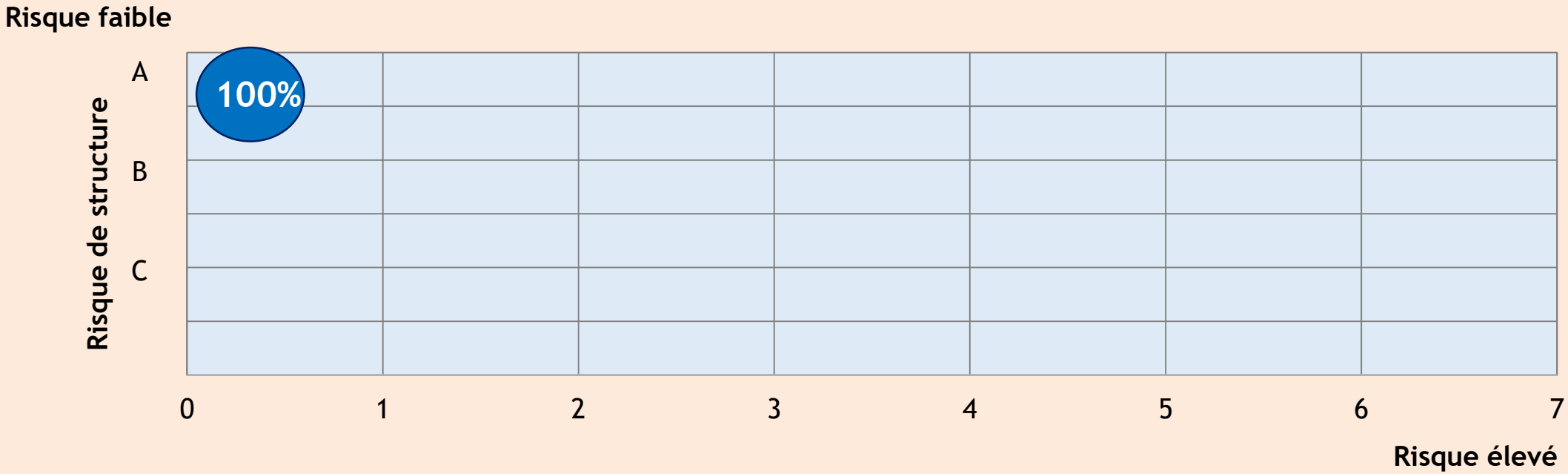

Produits non structurés (1A) : 100 %
Le pourcentage indiqué correspond au pourcentage de l'encours - Valeurs au 1/01/2025

La dette de la collectivité est essentiellement composée de produits non structurés (risque nul).

Envoyé en préfecture le 10/02/2025
Reçu en préfecture le 10/02/2025
Publié le 12/02/2025
ID : 038-213804552-20250207-DEL2025_002-DE